

**Identification du lieu où vont s'effectuer les travaux**

Adresse de l'immeuble :	
Numéro de lot :	

**Procédure d'obtention du permis**

- ✓ Veuillez compléter chacune des sections du présent formulaire en comblant les espaces appropriés;
- ✓ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de la Municipalité du canton de Shefford au 245, chemin Picard, par courrier ou par courriel à :

**Municipalité du Canton de Shefford**  
Service de l'urbanisme et de l'environnement  
245, chemin Picard  
Canton de Shefford (Québec)  
J2M 1J2  
[urbanisme@cantonshefford.qc.ca](mailto:urbanisme@cantonshefford.qc.ca)

- ✓ Acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire;
- ✓ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est refusée.

**IMPORTANT**

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.

**Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder la délivrance du permis.**

Le délai de traitement de votre demande de permis peut aller jusqu'à soixante (60) jours selon la période à laquelle la demande de permis est déposée.

**Identification du requérant**

Propriétaire     Mandataire

Prénom et nom :			
N°, rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :		Poste :
Adresse courriel :			



### Échéance et coût des travaux

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Coût total du projet :	

### Documents à fournir avec le présent formulaire

Un certificat d'implantation, réalisé par un arpenteur-géomètre, indiquant le site, les dimensions, la forme, la superficie et les niveaux du lot et du bâtiment à ériger ainsi que la forme, la localisation et le nombre d'espaces de stationnement.

*N.b. : Si les travaux d'agrandissement ne concernent pas le bâtiment principal, un croquis clair peut remplacer le certificat d'implantation fait par un arpenteur-géomètre.*

Les plans, élévations, coupes, croquis et devis requis pour une compréhension claire du projet (inclure tous les détails par rapport au type de revêtement choisi).

Acquitter les frais de 50,00\$ de base + 2\$ du 1000\$ des coûts déclarés des travaux jusqu'à un maximum de 250\$ soit en argent comptant, carte de débit, via votre institution bancaire ou par chèque à l'ordre de la municipalité du Canton de Shefford

Tout document supplémentaire requis pour assurer la bonne compréhension de votre demande.

Si le demandeur n'est pas le propriétaire, une procuration du propriétaire autorisant les démarches et les travaux.

### Documents à fournir si la construction projetée est localisé en zone de forte pente

#### **IMPORTANT**

Lorsque l'agrandissement projeté est prévu en zone de forte pente telle qu'identifiée au plan de zonage, la demande doit aussi comprendre :

- ✓ Une étude technique détaillée et adéquate du projet (rapport et plans) signé et scellé par un ingénieur. Cette expertise doit conclure sur la stabilité de l'agrandissement projeté ainsi que sur la pérennité des zones de remblais et déblais, si tel est le cas.

## Documents à fournir après les travaux

### **IMPORTANT**

Dans les 90 jours suivants le début des travaux, le titulaire du permis de construction visant l'agrandissement d'un bâtiment principal sur fondation permanente doit remettre à la municipalité un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre.

*N.b. : Cette obligation ne s'applique pas à une construction pour fins agricoles sur une terre en culture.*

## Signature de la demande

Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridiques.

Prénom et nom :

Signature :

Date :

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement au 450 539-2258, poste 223.